



AESH maltraité.e.s, mal payé.e.s et en précarité ! C'est tout le service public d'éducation qui en pâtit !

AESH : plus que jamais déterminé.e.s, TOUTES et TOUS en grève le jeudi 3 juin !

L'intersyndicale Isère (CGT éduc'action, CNT, FNEC-FP-FO, FSU, SUD éducation, PAS38-UDAS, SNALC), avec l'UNL Isère et la FCPE Isère, appelle les personnels de l'Éducation à une journée de grève le 3 juin aux côtés des AESH afin d'obtenir satisfaction sur leurs revendications légitimes pour l'amélioration des salaires, la création d'un véritable statut, contre les PIAL et la précarité, et pour une création massive de postes d'AESH.

Le mépris a assez duré !

Aujourd'hui un personnel de l'Éducation nationale sur dix est AESH. Les AESH, employé.e.s sous contrat, sont précarisé.e.s et malmené.e.s dans l'exercice quotidien de leurs missions. Ils et elles souffrent d'absence de reconnaissance institutionnelle et leurs conditions de travail ont été considérablement dégradées depuis la création des PIAL.

Les AESH sont massivement maintenu.e.s à temps incomplet (en moyenne 62 %) pour un salaire moyen net mensuel de 760 € (sous le seuil de pauvreté). Pour l'instant, la perspective de progression de salaire pour une carrière est au bout de 20 ans de 145 € mensuels brut !

À l'heure actuelle :

- les accompagnements sont de plus en plus mutualisés ;
- les modifications d'emplois du temps et/ou d'affectations en cours d'année posent nombre de problèmes d'organisation ;
- trop d'avenants et de contrats ne sont pas à jour ;
- les temps de déplacement entre établissements de communes différentes ne sont pas pris en compte dans les emplois du temps des accompagnements (alors que c'est le cas pour les enseignant.e.s) ;
- des surcoûts d'assurance complémentaire (jusqu'à +30%) pour les déplacements professionnels ne sont pas pris en charge par l'employeur ;
- les retards de traitement pour la mise en place de la nouvelle grille indiciaire, de l'indemnité compensatrice de la CSG et autres demeurent conséquents.
- les AESH n'ont toujours pas les primes REP et REP+, ni la prime d'équipement informatique ;
- l'absence de subrogation avec la MGEN génère des trop-perçus difficiles à rembourser. De plus, ceux-ci déclenchent d'une part à leur versement d'autres difficultés financières : perte d'ARE, Prime d'activité, et génèrent d'autre part, des découverts et frais bancaires lors des prélèvements.



Il y a urgence à :

- **engager une revalorisation des salaires** et la possibilité de contrats à temps complet pour permettre aux AESH de vivre dignement de leur travail ;
- **abandonner les PIAL** et la politique de mutualisation des moyens ;
- **créer un véritable statut de la Fonction publique catégorie B** pour reconnaître le métier d'AESH ;
- **recruter massivement des AESH** pour permettre aux élèves en situation de handicap de bénéficier d'un accompagnement à la hauteur des notifications.

L'intersyndicale Isère

- appelle toutes et tous les AESH à faire entendre leurs revendications lors d'une nouvelle journée de grève nationale le jeudi 3 juin,
et parce que les conditions de travail des AESH impactent tous les personnels de l'Éducation,
- appelle tous les personnels de l'Éducation à se joindre à cette journée de mobilisation aux côtés des AESH.

Elle invite également les associations de parents à soutenir les exigences portées pour l'amélioration de l'accompagnement des élèves en situation de handicap.

Elle appelle à la tenue d'heures d'information syndicale et d'assemblées générales pour préparer et réussir la journée de grève du jeudi 3 juin pour porter ensemble ces revendications et construire les suites de la mobilisation.

**Toutes et tous en grève
POUR une hausse des salaires,
POUR un vrai statut et l'abandon des PIAL !**

À Grenoble

12h-14h Rassemblement au rectorat de Grenoble

Pique-nique revendicatif

Retours du dernier groupe de travail AESH au rectorat

Assemblée générale et organisation des suites de la mobilisation

À Bourgoin

15h AG des grévistes (médiathèque place J-Jacques Rousseau)

17h Rassemblement Place St Michel (bas de la rue piétonne)